

Qu'est-ce qu'un complément circonstanciel de condition?

- *Un complément circonstanciel de condition (CC de condition) est un ensemble de mots (ou un seul mot) utilisé pour signaler que la réalisation d'un fait (une condition) est nécessaire avant que l'action ait lieu.*
- *Il répond à la question : « À quelle condition ? ».*
- *Il commence souvent par : si, au cas où, à moins que, à supposer que, avec ..., sans..., en cas de, sous réserve de, à condition de, à moins de ...*

Exemple :

- *Si on observe attentivement le ciel, on voit la Grande Ourse.*
- *À quelle condition peut-on voir la Grande Ourse ?*
- *Réponse: si on observe le ciel attentivement.*
- *C'est la condition à remplir pour voir la Grande Ourse.*
- *«Si on observe attentivement le ciel» est donc un CC de condition.*